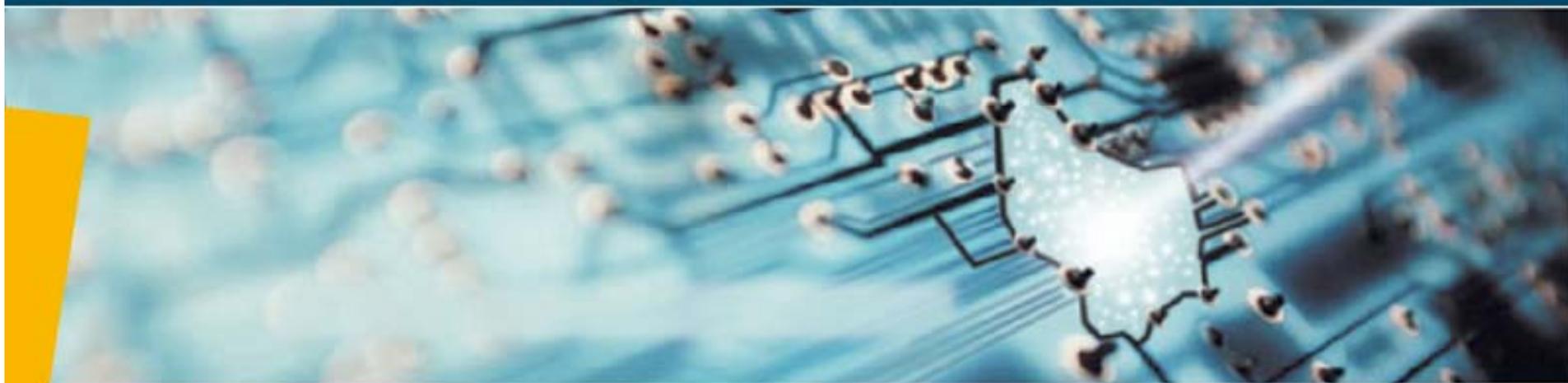


ILNAS



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR



Présentation de la stratégie normative nationale

Jean-Marie REIFF

Directeur de l'ILNAS

Président de l'ANEC

Conférence « Développements normatifs du secteur de l'énergie », Luxembourg, 6 octobre 2011

Sommaire

1. Introduction – Présentation de l'ILNAS
2. Stratégie normative luxembourgeoise (2010-2020)
3. Présentation de l'ANEC
4. Futurs événements

1. Introduction – Présentation de l'ILNAS

ILNAS : Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services

Création

- Loi du 20 mai 2008 (Mémorial A n°74 du 28 mai 2008)
- Rassemblement de plusieurs attributions administratives (Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, SEE, ITM, Administration des contributions directes...)

Statut

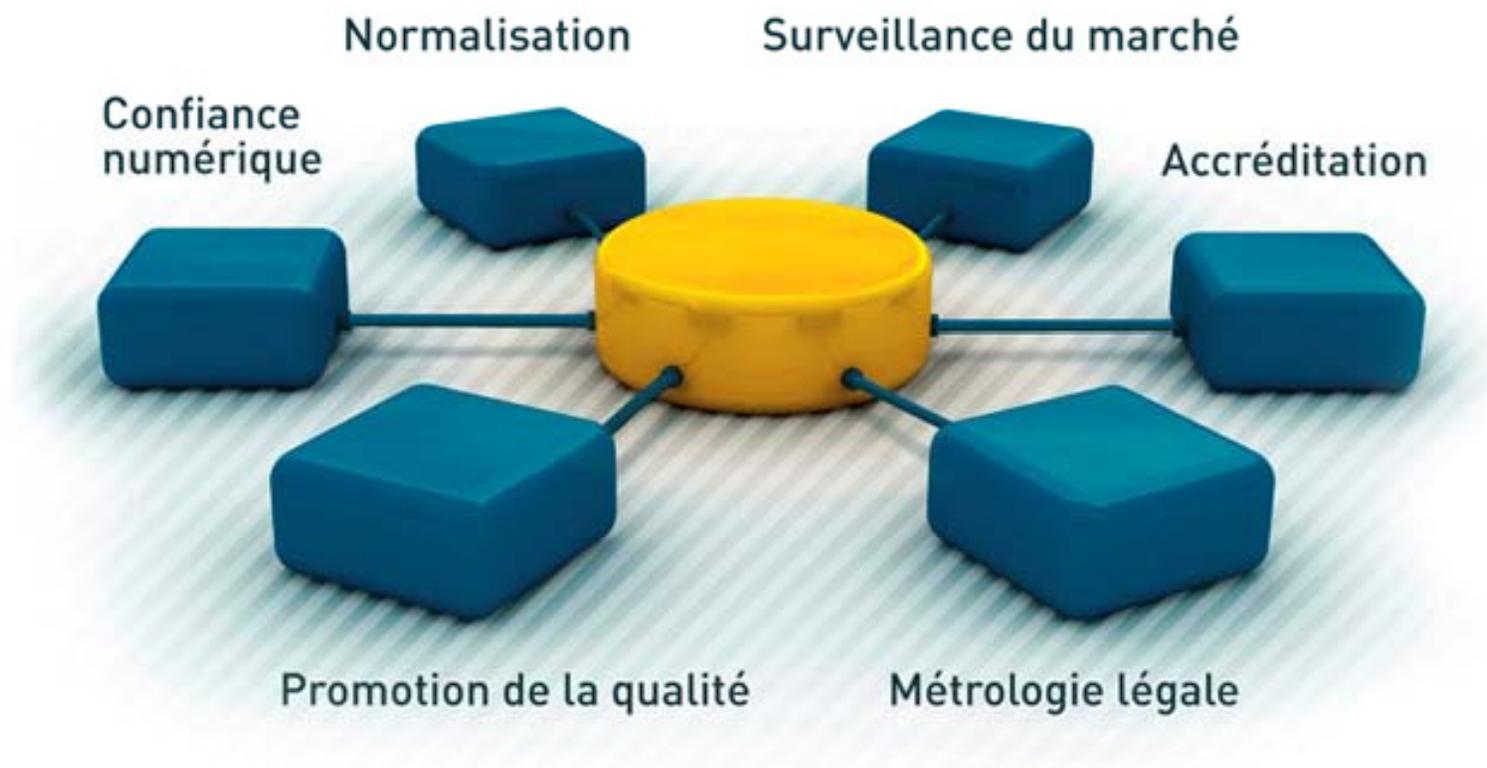
Administration publique sous l'autorité du Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur

Effectif total

27 collaborateurs



ILNAS, un réseau de compétences au service de la compétitivité et de la protection des consommateurs



Développement de la normalisation

Extrait du programme gouvernemental de 2009 :

« Le gouvernement procède au développement de la normalisation, qui permet l'amélioration de la compatibilité, l'identification des attributs admissibles minimaux, la présentation de renseignements et de descriptions de produits, la mise en place d'économies d'échelle, la facilitation du commerce international et la promotion de l'innovation. **La normalisation contribue donc à l'amélioration de la productivité du travail, à la facilitation du commerce et au développement de nouveaux marchés.** »

➔ Nécessité de mettre en place une stratégie nationale de normalisation

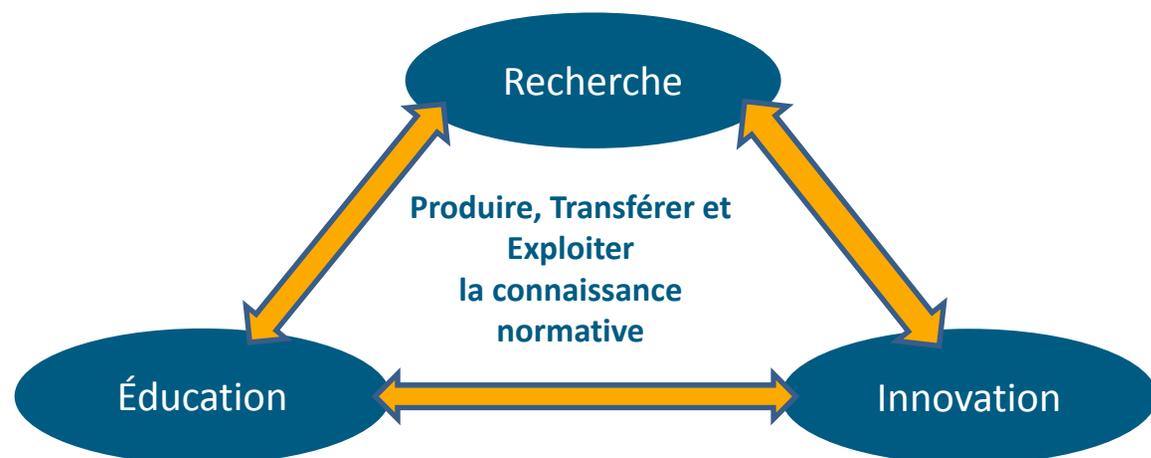
2. Stratégie normative luxembourgeoise (2010-2020)

Pilotage de la stratégie par l'ILNAS

L'ILNAS a ainsi rédigé la stratégie normative luxembourgeoise 2010-2020 principalement basée sur :

<http://www.ilnas.public.lu/fr/publications/normalisation/etudes-nationales/ilnas-strategie-normalisation-2010-2020.pdf>

- La stratégie 2020 de l'Union européenne et le programme gouvernemental 2009-2014
- Une approche économique sectorielle basée sur des besoins nationaux identifiés
- Le principe directeur : « Celui qui fait la norme fait le marché »
- Le « Triangle de la connaissance »



Objectifs

- Mieux soutenir l'économie en termes de compétitivité, de visibilité et de performance
- Promouvoir une culture normative au niveau national
- Améliorer la reconnaissance internationale du Luxembourg au niveau normatif
- Fédérer la participation des PME dans le processus de normalisation

Fondements

- Pilier I : L'approche normative sectorielle comme support à l'économie nationale
- Pilier II : Le développement de la recherche et innovation sectorielle
- Pilier III : Le développement sectoriel de l'Organisme Luxembourgeois de Normalisation (OLN)
- Pilier IV : La formation à la normalisation
- Pilier V : La mise en place et le développement du GIE – ANEC (Agence pour la Normalisation et l'Économie de la connaissance)

3. Présentation de l'ANEC

3.1. Identité et positionnement

Entité juridique

Groupement d'Intérêt Economique (GIE)

Création

Le 4 octobre 2010 selon la loi modifiée du 25 mars 1991

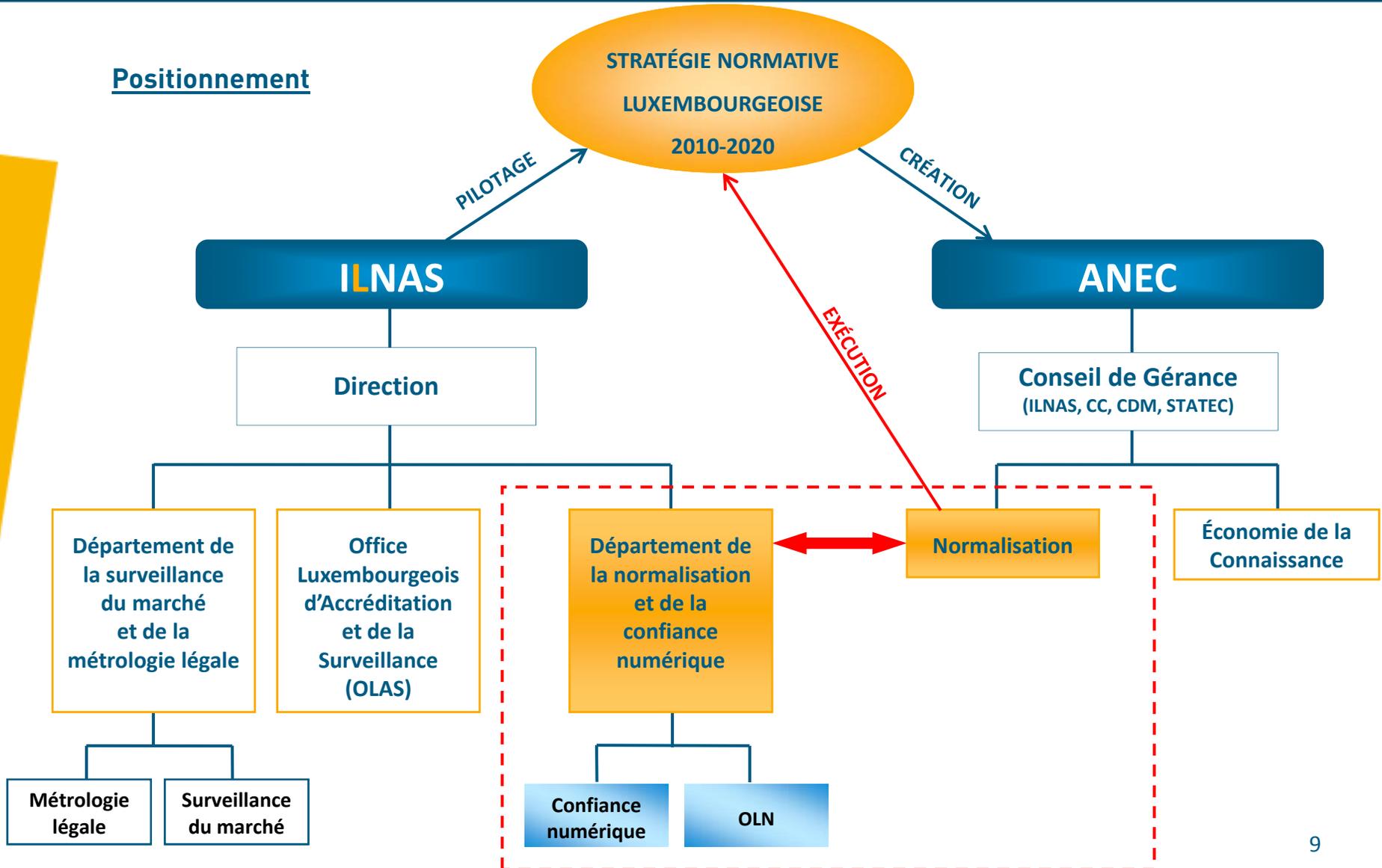
Objet

La promotion, la sensibilisation, la formation et le suivi dans le domaine de la normalisation, ainsi que la recherche appliquée dans le but de soutenir la compétitivité des entreprises au Grand-Duché de Luxembourg.

Partenaires



Positionnement



3.2. Sensibilisation à la normalisation

Mission :

Diffuser de l'information pertinente sur la normalisation

Actions :

- Créer des outils de communication spécifiques
- Réaliser des campagnes de sensibilisation auprès des différents publics
- Organiser des conférences et des ateliers
- Développer des partenariats à l'échelle nationale et internationale



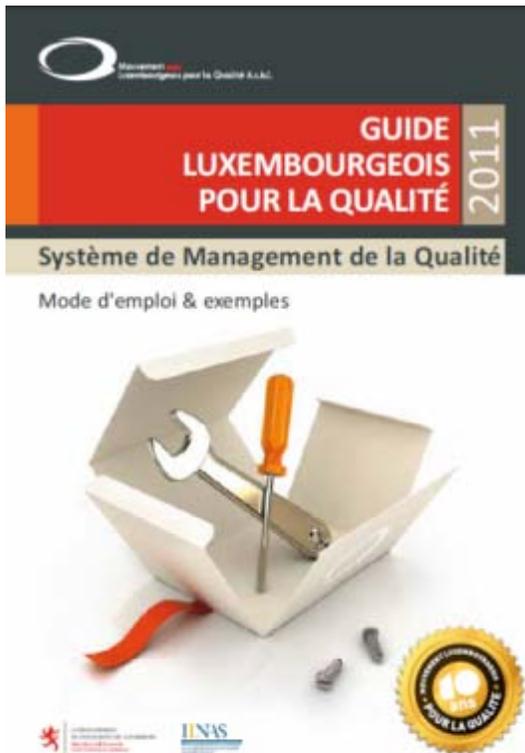
Exemples

➤ Articles :

- « *Un nouvel élan pour la normalisation au Luxembourg* » (Merkur et D'Handwierk, Décembre 2010)
- « *La normalisation des TIC au Luxembourg* » (IT Nation, Mars 2011)
- « *Normalisation des TIC : Le Luxembourg accentue sa participation à l'international* » (Merkur, Mars 2011)
- « *La normalisation comme levier économique pour le Luxembourg* » (D'Handwierk, Juin 2011)
- « *Les acteurs de la normalisation au Luxembourg* » (Letzebuenger Gemengen, Juillet 2011)
- Dossier Normalisation (Merkur, Septembre 2011)
- « *États des lieux de la normalisation internationale dans le domaine du Cloud Computing* » (IT Nation, septembre 2011)
- « *Sensibilisation et formation à la normalisation : état de l'art et développement national* » (Letzebuenger Gemengen, Septembre 2011)



➤ Dossier Normalisation, Guide Luxembourgeois pour la Qualité 2011



3.3. Formations à la normalisation

Mission :

Développer des formations sur la normalisation



Actions :

- Rédiger le plan de développement stratégique « Formation et sensibilisation à la normalisation »
- Identifier les besoins spécifiques du marché national
- Développer des programmes de formation en normalisation
- Organiser les formations en partenariat avec :
 - Les chambres professionnelles
 - Le domaine de la recherche
 - Le domaine universitaire
 - Les établissements scolaires

3.4. Approche sectorielle de la normalisation

Mission :

Développer une approche sectorielle

Actions :

- Identifier les secteurs porteurs de l'économie nationale (TIC, énergie, biotechnologies, etc.)
- Recenser leurs besoins en normalisation
- Développer des compétences normatives dans les secteurs porteurs
- Développer des collaborations avec d'autres structures nationales existantes

2 secteurs ont déjà été identifiés comme porteurs pour l'économie luxembourgeoise :

- TIC
- Énergie

Le choix du prochain secteur à analyser/développer se fera :

- Selon les besoins identifiés et selon l'évolution de l'économie nationale
- Sur décision de Monsieur le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur



Exemples

➤ Secteur TIC:

- Petit-déjeuner « Normalisation ISO et Cloud *Computing* », 20 juin 2011, Oberweis
- Conférence "International Standards - Creating confidence in IT", 14 octobre 2011, Chambre de Commerce



3.5. Soutien aux comités techniques de normalisation

Mission :

Assister les experts nationaux inscrits dans les comités techniques



Actions :

- Accompagner les comités techniques de normalisation liés aux secteurs porteurs de l'économie nationale
- Identifier et analyser les besoins des experts nationaux
- Former les experts nationaux aux spécificités de la normalisation
- Rechercher de nouveaux experts nationaux

Exemple

Étude sur la participation des experts à la normalisation au Luxembourg

Une étude a été menée par l'ILNAS, en collaboration avec le CRP Henri Tudor, sur les experts nationaux inscrits dans les comités techniques de normalisation

Objectifs :

- Identifier les motivations, besoins et attentes des experts
- Mettre en place des actions pour améliorer l'accompagnement des experts

Actions récemment mises en place :

- Formation « nouvel expert »
- Kit « nouvel expert »
- Adaptation de procédures

3.6. Activités de recherche

Mission :

Développer et accompagner des projets de recherche dans le domaine normatif au niveau national et international

Actions :

- Renforcer les interactions entre l'ILNAS et le domaine de la recherche
- Gérer et coordonner certains projets de recherche
- Transférer les résultats de la recherche



Exemple

Le projet de recherche " **NormaFi-IT** ", mené par l'ILNAS avec le CRP Henri Tudor s'articule autour de 3 axes :

1. Développer la connaissance relative au domaine de la confiance numérique (PKI (ICP), archivage électronique...)
2. Etablir les liens entre les normes et le domaine de la confiance numérique
3. Suivre et permettre le développement des activités de normalisation des TIC au niveau européen et international

Un livre blanc présentera les instruments garantissant la confiance numérique au Luxembourg

4. Futurs évènements

- **CONFERENCE** “International Standards – Creating confidence in IT”
14 octobre 2011, 9h-17h, Chambre de Commerce
- **FOIRE D'AUTOMNE** « Stand Normalisation »
15-23 octobre 2011, Luxexpo
- **TABLE-RONDE** : « *Construisons l'avenir via les normes - L'application des Eurocodes et des Annexes Nationales au Luxembourg* »
25 octobre 2011, 9h-12h, Chambre des Métiers
- **SEMAINE DE LA QUALITÉ 2011** : « Journée ILNAS »
 - « *Développements normatifs du secteur de l'énergie : de la norme EN 16001 à la norme ISO 50001* »
22 novembre 2011, 9h-11h, Chambre des Métiers
 - « *Participation des experts luxembourgeois aux travaux de normalisation européens et internationaux* »
22 novembre 2011, 17h-19h, Chambre des Métiers